

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3587

27 novembre 2014

SOMMAIRE

Academos Group S.C.A.	172176	Mara Gest S.à r.l.	172131
AIG European Real Estate Finance S.à r.l.	172176	Maximilian Centre	172130
Alpina Investments S.à r.l.	172168	MEIF 4 Fresco Holdings S.à r.l.	172174
Codebi	172170	Mevi S.A.	172130
Investor World S.A., SPF	172171	Mim Feitler Immobilière S.à r.l.	172131
Lion/Gem Lux 1 GP S.à r.l.	172172	MIROS INVESTMENT HOLDING ET CIE, Société de Gestion de Patrimoine Fami- lial, SPF	172130
L&P Automotive Luxembourg, S.à r.l. ..	172148	Mithras Leasing (No. 2) S.à r.l.	172131
Luxcasa S.à r.l.	172134	Monarch Master Funding 2 (Luxembourg) S.à r.l.	172133
Luxcasa S.à r.l.	172131	Motorway-Luxembourg S.A.	172133
Lux-Kipper S.A.	172135	Movilux S.A.	172133
Luxlait Développement S.A.	172134	MP Sports International S.A.	172136
LUXLAIT Distribution S.A.	172134	Mycon S.à r.l.	172135
Luxlait-Expansion S.A.	172134	Naturhaff Sàrl	172135
Luxoil PJS GmbH & Co KG	172136	Newport Lux S.à r.l.	172133
Luxpar Management	172132	Nofaya Soparfi S.A.	172136
Lux-Puglia SA	172136	N.T.S.S. S.A.	172135
LXFR001	172132	Obermark Value	172136
LXFR002	172132	Phetcda Invest S.A.	172137
LXFR003	172132	Secured Growth Finance Opportunities	172174
LXFR007	172132	Seema S.à r.l.	172160
LX Priv	172132	Virta Investments S.à r.l.	172174
Madison Point Holdings S.à r.l.	172135	Yakari	172176
Maghera S.A., SPF	172131	Yvisa Sàrl	172176
Maison Scherrer	172130		
Makeland Trading and Investments S.A.	172133		
Mako S.A.	172130		

Maison Scherrer, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 42, avenue François-Clément.

R.C.S. Luxembourg B 155.166.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173881/10.

(140199306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Maximilian Centre, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 126.765.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Maximilian Centre S.A.

Référence de publication: 2014173882/10.

(140199193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Mevi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9089 Ettelbruck, 16, rue Michel Weber.

R.C.S. Luxembourg B 106.659.

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173904/10.

(140198379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

MIROS INVESTMENT HOLDING ET CIE, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 38.205.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173907/10.

(140198106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Mako S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.

R.C.S. Luxembourg B 22.208.

EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé en date du 10 novembre 2014 de désigner comme dépositaire des titres au porteur: Fiduciaire Fernand SASSEL & Cie S.A., ayant son siège social au 7, route d'Esch à L-1470 Luxembourg et enregistrée au RCS sous la référence Luxembourg B 34239.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Pour MAKO S.A.

Référence de publication: 2014173899/14.

(140198913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Mithras Leasing (No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 137.845.

Les comptes annuels de la société Mithras Leasing (No.2) S.à r.l. au 31/03/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173889/10.

(140198520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Luxcasa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 152.009.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173862/10.

(140199293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Mara Gest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 17, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 120.160.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 10/11/2014.

Référence de publication: 2014173900/10.

(140198871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Maghera S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 190.501.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173897/10.

(140198798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Mim Feitler Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1254 Luxembourg, 26, rue Marguerite de Brabant.

R.C.S. Luxembourg B 175.122.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014173905/14.

(140199404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Luxpar Management, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 154.784.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173867/9.

(140198847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

LX Priv, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 140.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173869/9.

(140199162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

LXFR001, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 129.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173871/9.

(140199131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

LXFR002, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 129.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173873/9.

(140199139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

LXFR003, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 129.542.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173875/9.

(140199145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

LXFR007, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 129.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173877/9.

(140199154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Makeland Trading and Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 90.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173898/9.

(140199017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Monarch Master Funding 2 (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 149.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Monarch Master Funding 2 (Luxembourg) S.à r.l.
Mandataire*

Référence de publication: 2014173890/11.

(140198372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Movilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 137.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173919/9.

(140199423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Motorway-Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 30.047.

La Liste de signatures autorisées au 3 novembre 2014 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173917/10.

(140198776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Newport Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.510,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 189.527.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique signées en date du 7 novembre 2014 que M. Mark Terry a démissionné de son mandat en tant que gérant B de la Société, avec effet au 7 novembre 2014, et que M. Bruno Bagnouls, né le 9 mai 1971, à Nancy, France, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, est nommé gérant B de la Société, avec effet au 7 novembre 2014, pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173930/15.

(140198595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

LUXLAIT Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7759 Roost,
R.C.S. Luxembourg B 106.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Roost, le 5 novembre 2014.
Pour LUXLAIT DISTRIBUTION S.A.
Claude STEINMETZ
Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014173863/13.

(140198744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Luxlait-Expansion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7759 Roost,
R.C.S. Luxembourg B 33.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Roost, le 5 novembre 2014.
Pour LUXLAIT EXPANSION S.A.
Claude STEINMETZ
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2014173865/13.

(140198743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Luxlait Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7759 Roost,
R.C.S. Luxembourg B 62.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Roost, le 5 novembre 2014.
Pour LUXLAIT DÉVELOPPEMENT S.A.
Claude STEINMETZ
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2014173864/13.

(140198745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Luxcasa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 152.009.

1. Coordonnées de l'associé unique: MAC ANIAUT SPF

Le siège social de MAC ANIAUT SPF est établi à L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté avec effet rétro actif au 1^{er} septembre 2013.

2. Coordonnées du gérant unique: Yvon HELL

Il est à noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Yvon HELL est L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173861/15.

(140199236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

N.T.S.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9946 Binsfeld, 25, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 157.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014173927/10.

(140199335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Mycon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 62, rue Baudouin.

R.C.S. Luxembourg B 143.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014173926/10.

(140198582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Naturhaff Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 95.

R.C.S. Luxembourg B 156.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014173936/10.

(140199448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Madison Point Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 187.914.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Léonie Grethen.

Référence de publication: 2014173878/10.

(140199060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Lux-Kipper S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9283 Esch-sur-Sûre, 5, Promenade de la Sûre.

R.C.S. Luxembourg B 148.948.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 10 février 2014 que:
L'assemblée accepte la démission de Madame NAU Josiane de son poste d'administrateur.
L'assemblée décide de nommer Monsieur LAUBACH Jean-Marie, née le 20 août 1963 à Ettelbruck, demeurant à L - 9184 Schieren, 4, Schierenhaff.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014173859/14.

(140199135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Lux-Puglia SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R.C.S. Luxembourg B 72.132.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014173860/10.

(140198627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Luxoil PJS GmbH & Co KG, Société en Commandite simple.

Siège social: L-6686 Merttert, 61, route de Wasserbillig.
R.C.S. Luxembourg B 90.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014173866/10.

(140198654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

MP Sports International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3825 Schifflange, 17, Cité Schefflengerbiert.
R.C.S. Luxembourg B 147.202.

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173920/10.

(140198572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Nofaya Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 10, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 183.106.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014173940/10.

(140198547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Obermark Value, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 144.220.

Berichtigung zur Hinterlegung (L140178767)

Die Bilanz zum 31. März 2014 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. März 2014 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10 November 2014.

*Für die Obermark Value S.à r.l.**Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2014173948/14.

(140198999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Phetcdá Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 191.449.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen on the twenty fourth day of October

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared

Mr. Gino Mario AMADI, born on September 29th, 1964 in Milano (Italy), residing Via Miravalle 17, 6900 Massagno, Switzerland,

hereby represented by Flora Gibert, notary's employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 19 September 2014 (the Proxyholder).

The said proxy, after having been signed «ne varietur» by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

Art. 1. Form and Name.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "PHETCDA INVEST S.A."

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

4.2 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

4.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

4.4 The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

4.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. Share capital. The subscribed capital is set at fifty thousand euros (EUR 50,000.-), represented by:

- one thousand (1,000) Class A shares without nominal value all fully paid-up and subscribed, (the “Class A Shares”);
 - one thousand (1,000) Class B shares without nominal value all fully paid-up and subscribed, (the “Class B Shares”);
 - one thousand (1,000) Class C shares without nominal value all fully paid-up and subscribed, (the “Class C Shares”);
 - one thousand (1,000) Class D shares without nominal value all fully paid-up and subscribed, (the “Class D Shares”);
 - one thousand (1,000) Class E shares without nominal value all fully paid-up and subscribed, (the “Class E Shares”);
- and,

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, and the Class E Shares shall collectively be referred to as the Shares.

Under the terms and conditions provided by the Law, the Company’s issued share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of the Articles.

Art. 6. Form of the shares.

6.1 The Company’s share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The Company may have one or several shareholders.

6.3 A shareholder’s right in the Company’s assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company’s share capital, unless otherwise provided in the Articles.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company’s dissolution.

6.5 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by the Law, repurchase or redeem its own shares.

6.6 The Company’s shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer forms.

6.7 Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractions that do not aggregate into a whole share, such fractions shall not be able to vote.

6.8 The shares bear the same rights, unless otherwise provided in the Articles.

6.9 Repurchase of shares.

6.9.1 Subject to compliance with Luxembourg Law, the Board of Directors shall be entitled, and the holders of the Last Class of Shares shall be entitled to require the Board of Directors to repurchase all the shares of the Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares or to the Board of Directors as the case may be, specifying the date on which the repurchase is to take place (the Repurchase Date)

6.9.2 Each share of the Last Class of Shares being repurchased in accordance with this article 6.9, shall entitle its holder to a pro rata portion of the Repurchase Price.

6.9.3 The repurchase of all the shares of the Last Class of Shares cannot have effect of reducing the net assets of the Company below the aggregate amount of the share capital and the reserves that may not be distributed under the Law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the Law), or the Articles. Therefore, the repurchase can only be made by using sums available for distribution or the proceeds of a new issue of shares made with a view to carry out such redemption.

6.9.4 Immediately after the payment of the Repurchase Price, the Board of Directors shall make all appropriate measures, including but not limited to convening a general meeting of shareholders in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased shares.

Art. 7. Register of shares.

7.1 A register of shares will be kept at the Company’s registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shares will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the indication of the payments made on the shares, any transfer of shares and the dates thereof pursuant to article 8.4 of the Articles as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shares. Certificates of these recordings will be issued and signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The shares are freely transferable, subject to the terms and conditions of the Law.

8.4 Any transfer of shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which any director may record such transfer in the register of shares.

8.5 The Company, through any of its directors, determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

Art. 9. Meetings of the shareholders of the Company.

9.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

9.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

9.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the third Wednesday of the month of June, at 2.00 pm. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

9.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

9.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

9.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 10. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.

10.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

10.2 Each share is entitled to one vote.

10.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

10.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

10.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 11. Management.

11.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

11.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding three (3) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

11.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 12. Meetings of the Board.

12.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

12.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

12.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

12.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

12.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

12.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

12.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

12.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

Art. 13. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

The following decisions will be subject to mandatory prior consent of the general meeting taken by a simple majority:

- Purchase, sale or exchange of property
- Buy, sell, lease, contribution of branch activities and / or investments
- Hiring managers or Directors
- Stipulation of lease contracts and issuance of bank guarantees
- Stipulation of consultancy contracts
- Stipulation of contracts for derivative financial instruments and similar
- Provision of warranty of any kind and nature for third

Art. 14. Delegation of powers. The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 15. Binding signatures.

15.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

15.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

Art. 16. Conflict of interests.

16.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

16.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

16.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 17. Statutory Auditor(s).

17.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

17.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 18. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and shall terminate on the 31st of December of the same year.

Art. 19. Allocation of profits.

19.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

19.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

19.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 20. Dissolution and liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 21. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

Art. 22. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first business year begins on this day and ends on the 31st of December 2015.

The first annual General Meeting will be held in 2016.

Subscription

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, hereby declares to subscribe to the five thousand (5,000) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of fifty thousand euros (EUR 50.000,-) paid by the Sole Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 1,400.-

Resolutions of the sole shareholder

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of directors is set at 3 (three) and the number of auditors at 1 (one);
2. the following persons are appointed as directors:

Director of category A:

(i) Mr. Ernesto BENEDETTI, born on September 9th, 1934 in La Spezia (I), with professional address at 2, Via Dufour, CH-6901 Lugano.

Directors of category B:

(ii) Mr. Jean-Robert BARTOLINI, born on November 10th, 1962 in Differdange (L), with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Mr. Olivier OUDIN, born on October 19th, 1967 in Troyes (F), with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

3. that FIN-CONTROLE S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office at L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;

4. that the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2018; and

5. that the address of the registered office of the Company is at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

French version

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre octobre

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU

Monsieur Gino Mario AMADI, né le 29 septembre 1964 à Milan (Italie), demeurant Via Miravalle 17, 6900 Massagno, Suisse,

ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 19 septembre 2014

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «PHETCDA INVEST S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social.

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Capital Social.

5.1 La Société a un capital social émis de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par:

- mille (1.000) actions de classe A, sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées (les Actions de Classe A),
- mille (1.000) actions de classe B, sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées (les Actions de Classe B),
- mille (1.000) actions de classe C, sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées (les Actions de Classe C),
- mille (1.000) actions de classe D, sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées (les Actions de Classe D);
- mille (1.000) actions de classe E, sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées (les Actions de Classe E); et,

Les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D, et les Actions de Classe E sont collectivement définies comme les Actions.

Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.3 Le droit d'un actionnaire dans les actifs et les bénéfices de la Société est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient dans le capital social de la Société, sauf disposition contraire dans les Statuts.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.5 La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres actions.

6.6 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent être converties en actions au porteur.

6.7 Les fractions d'actions auront les mêmes droits que les actions entières sur une base proportionnelle, étant entendu qu'une ou plusieurs actions ne pourront voter que si le nombre des fractions d'actions peut être réuni en une ou plusieurs actions. Dans le cas où des fractions d'actions ne pourront pas être réunies en une action entière, de telles fractions d'actions ne pourront pas voter.

6.8 Les actions de la Société portent les mêmes droits, sauf disposition contraire dans les Statuts.

6.9 Rachat des Actions

6.9.1 À condition d'observer les dispositions légales luxembourgeoises, le conseil d'administration aura droit, et les titulaires de la Dernière Classe d'Actions auront le droit de forcer le conseil d'administration, de racheter entièrement les actions de la Dernière Classe d'Actions à tout moment par notification des titulaires de la Dernière Classe d'Actions ou du conseil d'administration selon le cas, en précisant la date à laquelle le rachat aura lieu (la Date de Rachat).

6.9.2. Chaque Action de la Dernière Classe d'Actions rachetée selon les dispositions de cet Article 6.9 donnera à son titulaire le droit à une part pro rata du Prix de Rachat.

6.9.3 Le rachat de la Dernière Classe d'Actions ne pourra avoir pour effet de réduire l'actif net de la Société en dessous de la valeur du capital social et des réserves qui ne peuvent être distribuées selon la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ou les Statuts. Ainsi, le rachat ne pourra être effectué qu'en utilisant les réserves distribuables ou les bénéfices provenant d'une nouvelle émission d'actions, réalisée dans le but de ce rachat.

6.9.4. Immédiatement après le paiement du Prix de Rachat, le conseil d'administration prendra les mesures nécessaires, y compris, mais non exclusivement, la convocation d'une assemblée générale en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions rachetées.

Art. 7. Registre des actions.

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou principal, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon l'article 8.4 des Statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces actions.

7.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert d'actions.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des actions peut être apportée par l'enregistrement d'un actionnaire dans le registre des actions. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Les actions sont librement cessibles, sous réserve des conditions et termes prévus par la Loi.

8.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout administrateur peut enregistrer la cession dans le registre des actions.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses administrateurs, peut aussi accepter et entrer dans le registre des actions toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

Art. 9. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

9.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

9.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

9.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième mercredi du mois de juin, à 14.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

9.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

9.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

9.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 10. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation.

10.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

10.2 Chaque action donne droit à une voix.

10.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

10.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

10.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Administration de la Société.

11.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale.

L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

11.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas trois (3) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

11.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 12. Réunion du Conseil d'Administration.

12.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

12.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

12.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

12.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

12.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

12.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes

participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

12.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

12.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Les décisions suivantes devront être soumises obligatoirement au consentement préalable de l'assemblée générale à la majorité simple:

- Achat, vente ou échange d'immeubles
- Achat, vente, location, apport de branche d'activités et/ou de participations
- Embauche de cadres ou dirigeants
- Stipulation de contrats de location financière et émission de garanties bancaires
- Stipulation de contrats de consultance
- Stipulation de contrats relatifs à des instruments financiers dérivés et similaires
- Octroi de garantie de tout type et nature en faveur de tiers

Art. 14. Délégation de pouvoirs.

14.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

14.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 15. Signatures autorisées.

15.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

15.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 16. Conflit d'intérêts.

16.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

16.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

16.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 17. Commissaire(s).

17.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

17.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 18. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 19. Affectation des Bénéfices.

19.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article Erreur! Source du renvoi introuvable. des Statuts.

19.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

19.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 20. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 21. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

Art. 22. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2016.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les cinq mille (5.000) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de EUR 1.400-

Résolutions de l'associé unique

L'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois) et celui des commissaires à 1 (un);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

Administrateur de catégorie A:

(i) Monsieur Ernesto BENEDINI, né le 9 septembre 1934 à La Spezia (I), avec adresse professionnelle au 2, Via Dufour, CH-6901 Lugano;

Administrateurs de catégorie B:

(ii) Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, né le 10 novembre 1962 à Differdange (L), avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Monsieur Olivier OUDIN, né le 19 octobre 1967 à Troyes (F), avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;

4. le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2018; et

5. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire des comparants, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ce même mandataire et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2014. Relation: LAC/2014/49920. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170621/613.

(140194604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

L&P Automotive Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Rollingen, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 191.384.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of October.

before us, Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg),

appeared

Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société en commandite simple) existing under the laws of Luxembourg, having a share capital of USD 211,205,100, with registered address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 102.128 (hereafter referred to as the "Sole Shareholder"),

here represented by Mr Frank Stolz-Page, with business address in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg (the "Representative"),

by virtue of a power of attorney under private seal given on October 14, 2014, which, after having been signed ne varietur by the Representative and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented by the Representative, has requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which he declared to establish.

Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form.

1.1 There is hereby established by a single founding member, a company in the form of a private limited company ("société à responsabilité limitée") (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Act"), Article 1832 of the Luxembourg Civil Code, as amended, and the present articles of incorporation (the "Articles").

1.2 The Company has initially one sole shareholder. The Company may, however, at any time be composed of any number of shareholders not exceeding forty (40).

2. Company name.

2.1 The Company exists under the name "L&P Automotive Luxembourg, S.à r.l.".

3. Registered office.

3.1 The Company has its registered office in the municipality of Rollingen (Mersch).

3.2 The Management is authorized to change the address of the Company's registered office within the municipality of the Company's registered office.

3.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the Management.

3.4 In the event that, in the opinion of the Management, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect

on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

4. Object. The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.

5. Duration. The Company is established for an indefinite period of time.

Share capital, Transfer of shares

6. Share capital.

6.1 The share capital of the Company amounts to fifty thousand US dollars (USD 50,000), divided into fifty thousand (50,000) shares, each with a par value of one US dollar (USD 1).

6.2 In addition to the share capital, the shareholder(s) of the Company (the "Shareholder(s)") may decide to set up a share premium account. Any premium paid on shares in addition to the par value must be transferred into this share premium account. The funds of the share premium account may be used by the Company to redeem the Company's own shares from Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

6.3 In addition to the share capital and share premium account, the Company may maintain a capital contribution account 115 (compte 115 «Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres») on which the Company shall allocate any capital contributions to the Company which will be made without issue by the Company of any new shares in consideration for the relevant contribution.

6.4 The share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by the Shareholders in accordance with these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to any amendment of these Articles.

6.5 The Company may only acquire its own shares for the purpose of and subject to their immediate cancellation.

7. Shares.

7.1 All shares will be and remain in registered form.

7.2 Ownership of a share carries implicit acceptance(s) of the Articles and the resolutions adopted by the Shareholders.

7.3 Each share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

7.4 Each share of the Company is indivisible vis à vis the Company. Co-owners of shares must be represented by a common representative vis à vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the share until a common representative has been notified by the co-owners to the Company in writing or by fax.

8. Transfer of shares.

8.1 The shares may be transferred freely amongst the Shareholders.

8.2 Where the Company has a sole Shareholder, such Shareholder may freely transfer his/her/its shares.

8.3 Where the Company has several Shareholders, any transfer of shares to third parties requires the consent of the Shareholders representing at least three quarters of the issued share capital.

8.4 Any transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. No transfer of shares is binding vis à vis the Company or vis à vis third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company in accordance with the rules on the transfer of claims in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Management; Auditor

9. Managers.

9.1 The Company shall be managed by one or several managers, whether Shareholders or not (the "Manager(s)").

9.2 The Manager(s) are appointed by the Shareholders who determine (i) their number, (ii) their remuneration and (iii) the limited or unlimited duration of their mandate.

9.3 The Manager(s) will hold office until their successors are elected. They may be re-elected and may be removed at any time, with or without cause, by the Shareholders.

9.4 The Shareholders may decide to qualify the appointed Managers as class A managers and class B managers.

9.5 Even after the term of their mandate, the Manager(s) are not entitled to disclose confidential information of the Company or any Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law.

10. Board of Managers.

10.1 Where more than one Manager has been appointed, the Managers will constitute a board of managers (the "Board").

10.2 The Board will appoint one Manager as chairman (the "Chairman of the Board").

10.3 The Board may also appoint a secretary, whether a Manager or not, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the Shareholders.

11. Powers of Management.

11.1 The Manager or the Board (as applicable) (the "Management") is vested with powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of an administrative or a disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg to the Shareholders fall within the competence of the Management.

11.2 The Management may also appoint one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

11.3 The Management may confer certain powers and/or special mandates, including the representation of the Company vis-à-vis third parties to one or several Manager(s), Shareholder(s) or third person(s), any of these acting either alone or jointly.

12. Meetings of the Board and Written Decisions.

12.1 The Board will meet upon the request of any two or more Board members, and where there are both class A managers and class B managers, by at least one manager of each such class.

12.2 The Chairman of the Board will inform each Board member of place, date, time and agenda of the meeting by written notice or e-mail. Such notice must be received by the Board members at least twenty-four hours prior to the meeting. No separate notice is required for meetings held at places, dates and times specified in a time schedule previously adopted by a decision of the Board and in cases of urgency.

12.3 The notice requirement may be waived by unanimous consent by all Board members at the meeting of the Board or otherwise.

12.4 The Chairman of the Board will preside at all Board meetings. In her/his absence the Board may appoint another Board member as Chairman of the Board pro tempore by vote of the majority of the Managers present or represented at such meeting.

12.5 Board members may act at any Board meeting by appointing another Board member in writing as her/his representative.

12.6 Board members may participate in a Board meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered as equivalent to a physical presence at the meeting.

12.7 Subject to section 12.8, the quorum for Board meetings is the presence or representation at the relevant Board meeting of a majority of the Board members holding office.

12.8 If the appointed Managers have been qualified as class A managers and class B managers, the quorum for Board meetings is the presence or representation at the relevant Board meeting of a majority of the Board members holding office, including at least one class A manager and one class B manager.

12.9 Decisions of the Board are taken by a majority of the votes of the Board members present or represented at the relevant Board meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the Board has a casting vote.

12.10 The minutes of Board decisions must be drawn up and signed by all Board members present at the relevant meeting. Any powers of attorney will remain attached to the minutes.

12.11 A written decision signed by all Managers is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in either a single document signed by all Managers or in several separate documents all with the same content each of them signed by one or several Managers.

12.12 Where only one Manager has been appointed, such Manager must draw up minutes of his/her decisions in writing and sign these.

13. Representation of the Company.

13.1 Where only one Manager has been appointed, the Company will be bound vis à vis third parties by the sole signature of that Manager.

13.2 Where the Company is managed by a Board, the Company will be bound vis à vis third parties by the joint signatures of any two Board members.

13.3 Notwithstanding the above, the Company will be bound vis à vis third parties only by the joint signatures of one class A manager and one class B manager if the sole shareholder or the Shareholders (as applicable) have appointed a class A manager(s) and class B manager(s).

14. Conflict of Interests.

14.1 No contract or other business between the Company and another company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that one or several duly authorized representatives of the Company, including but not limited to any Manager, (i) has a personal interest in, or (ii) is a duly authorized representative and/or shareholder of the said other company or firm (the "Conflicted Representative").

14.2 Except as otherwise provided for hereafter, the Conflicted Representative shall not be automatically prevented from participating in the deliberations or voting on any such transaction, contract or other business. For all contracts or other business not (i) falling within the scope of the day-to-day management of the Company, (ii) being concluded in the Company's ordinary course of business and (iii) being concluded at arm's length, the Conflicted Representative shall inform the Board of any such personal interest and shall not deliberate or vote on any such transaction or other business, and the Shareholders shall be notified of such transaction or other business and the Conflicted Representative's interest therein.

14.3 If the Conflicted Representative is the sole Manager of the Company, the relevant contract or other business not (i) falling within the scope of the day-to-day management of the Company, (ii) being concluded in the Company's ordinary course of business and (iii) being concluded at arm's length shall be approved by the General Meeting of Shareholders or the Sole Shareholder (as the case may be).

15. Indemnification of Managers.

15.1 The Company will indemnify its Manager(s), and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred in connection with any action, suit or proceeding to which the Manager(s) is/(are) party for being or having been Manager(s) of the Company or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor if and to the extent they are not entitled to indemnification by such other company.

15.2 Indemnification will only be provided if and to the extent the Manager(s) is/(are) not finally adjudged in an action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

15.3 In the event of a settlement, indemnification will only be provided if and to the extent the Company is advised by its legal counsel that the Manager(s) did not commit a breach of his/her duties.

15.4 The foregoing right of indemnification does not exclude other rights to which the Manager(s) and, if applicable its/(their) successors, heirs, executors and administrators may be entitled.

16. Audit.

16.1 If no independent auditor is required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, the Company's annual accounts are to be audited by one or more statutory auditors, which can either be one or several Shareholders or third persons.

16.2 If no independent auditor is required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the Company has twenty-five (25) or less Shareholders, the Shareholders may decide, without being obliged to do so, to have the annual accounts audited by one or more statutory auditors, being either Shareholders or third persons.

16.3 The auditor(s) shall be appointed by the Shareholders who shall determine the (i) number of auditors, (ii) remuneration of the auditor(s) and (iii) duration of the mandate of the auditor(s). The auditor(s) will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by the Shareholders.

Shareholders

17. Shareholders' Resolutions.

17.1 The Shareholders decide by passing resolutions either in Shareholders' meetings or, subject to the limitations set forth in these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, by written resolutions.

17.2 One vote is attached to each share, except as otherwise provided for by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

17.3 Any amendment to the Articles must be approved by (i) the majority of Shareholders in number and (ii) three-quarters of the issued share capital, except as otherwise required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or by the Articles.

17.4 All other Shareholders' resolutions will be taken by Shareholders representing more than half of the issued share capital of the Company, except as otherwise required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or by the Articles. In case the quorum is not reached at the first meeting, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of issued share capital represented.

18. Written Resolutions.

18.1 If the Company has twenty five (25) or less Shareholders, the Shareholders' resolutions do not have to be passed in Shareholders' meetings but may also be passed by written resolution.

18.2 The text of resolutions to be adopted by written resolution will be sent to the Shareholders in writing by the Management by registered letter, letter, e-mail or fax. Shareholders are under the obligation to cast their vote and send it back to the Management of the company by registered letter, letter, e-mail or fax within fifteen (15) days as from the receipt of the letter. Any votes not cast within this time frame will be considered as having abstained from voting.

18.3 The formal requirements set forth in para. 18.2 for passing written Shareholders' resolutions may be waived by unanimous written resolution of all Shareholders in the relevant written resolution or otherwise.

The formal requirements set forth in para. 18.2 for passing written Shareholders' resolutions do not apply if the Company has only one Shareholder. All resolutions adopted by a sole Shareholder must, however, be documented in writing and signed by the sole Shareholder.

18.4 Any copies or extracts of the written Shareholders' resolutions shall be certified by the Management.

19. Shareholders' meetings (annual and extraordinary).

19.1 An annual Shareholders' meeting needs only be held if the Company has more than twenty-five (25) Shareholders. In that case, these Articles shall be amended in order to provide for the date and time at which such annual Shareholders' meeting shall be held.

19.2 Extraordinary Shareholders' meetings are convened in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by notice of the Management, the auditor(s) of the Company or the Shareholder(s) representing at least half of the issued share capital of the Company.

19.3 A Shareholders' meeting may only be held abroad if, in the opinion of the Management, this should be necessary due to circumstances of force majeure.

19.4 The notice convening the Shareholders' meeting and indicating its place, date, time and agenda shall be sent to the Shareholders at least eight (8) days prior to the Shareholders' meeting. If all Shareholders are present or represented at a Shareholders' meeting, they may state that they have been informed about the agenda of the meeting and waive the aforesaid requirement of prior notice.

19.5 Any duly constituted Shareholders' meeting represents the Shareholders of the Company.

19.6 If the Company has only a sole Shareholder, this sole Shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders by applicable law and these Articles. Articles 194 to 196 and 199 of the law of 10 August 1915, as amended from time to time, are not applicable to that situation.

20. Procedure at Shareholders' meetings.

20.1 A Shareholder may act at a Shareholders' meeting by appointing a representative, who does not have to be a Shareholder, in writing or by fax.

20.2 Shareholder(s) may participate in a Shareholders' meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

20.3 The Management may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a Shareholders' meeting.

20.4 The Chairman of the Board, or in his/her absence, any other person designated by the Shareholders will preside at each Shareholders' meeting (the "Chairman of the Shareholders' Meeting").

20.5 The Chairman of the Shareholders' Meeting will appoint a secretary. The Shareholders will appoint one or several scrutineer(s). The Chairman of the Shareholders' meeting together with the secretary and the scrutineer(s) form the bureau of the general meeting (the "Bureau").

20.6 An attendance list indicating (i) name of the Shareholders, (ii) number of shares held by them and, if applicable, (iii) name of the representative, must be drawn up and signed by the members of the Bureau.

20.7 Minutes of the resolutions of the Shareholders' meeting shall be drawn up and signed by the Bureau.

20.8 Copies or extracts of the minutes of the Shareholders' meeting shall be certified by the Management.

Financial year, Distributions of earnings

21. Financial year.

21.1 The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December.

22. Approval of financial statements.

22.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Management will draw up the annual accounts of the Company in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

22.2 The Management will submit the annual accounts of the Company to the company's auditor(s), if any, for review and to the Shareholders for approval.

22.3 Each Shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

23. Allocation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. This allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company. The Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. The reserve can be used in whole or in part to (i) absorb existing losses, if any, (ii) put into a reserve or provision, (iii) carry it forward to the next following financial year or (iv) be distributed to the Shareholders as a dividend.

24. Interim dividends. The Management is authorised to pay out interim dividends, provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution.

Dissolution, Liquidation

25. Dissolution and liquidation.

25.1 The dissolution of the Company may be resolved by its Shareholders with the same quorum and majority required to amend these Articles, unless otherwise provided by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

25.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the Shareholders determining powers and compensation of the liquidator(s).

25.3 After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be distributed equally to the Shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

Applicable law

26. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined by the applicable law.

Subscription and payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented by the Representative, declared to subscribe to and to fully pay in cash all the fifty thousand (50,000) shares with a par value amount of one US dollar (USD 1) each issued by the Company.

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions set forth in articles 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended by article 1832 of the civil code, as amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Transitory provision

The first financial year of the Company will begin on the present date and end on 31 December 2014.

Extraordinary shareholders' meeting

The Sole Shareholder, represented by the Representative, in its capacity as sole shareholder of the Company, thereupon passed the following shareholders' resolutions:

1. The number of Managers is set at five (5) and the following persons are appointed as Managers of the Company for an unlimited period:

Mr Johannes L. de Zwart, born on 19 June 1967 in The Hague, The Netherlands, professionally residing at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as class A manager;

Mr Christiaan F. van Arkel, born on 21 March 1973 in Bangkok, Thailand; professionally residing at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as class A manager;

Ms Carol Thurnheer, born on 9 July 1972 in Zurich, Switzerland, residing at 201, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen / Mersch, as class A manager;

Ms Kristen Beerly, born on 17 November 1972 in Missouri, USA, residing at 274, S.Hwy 97, USA - MO 65682 Lockwood, as class B manager; and

Mr Travis James Almandinger, born on 21 September 1972 in Iowa, USA, residing at 1220, S Main ST, USA - MO 64836 2712 Carthage, as class B manager.

2. The registered office of the Company shall be at 201, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen / Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the undersigned notary's office, on the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands English, states that, on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that, in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

This document was read to the Representative, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence. This original deed was then signed by the Representative together with the notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-sept octobre.

Par devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg)

A comparu

Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois de Luxembourg, ayant un capital social de USD 211.205.100, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.128 («l'Associé Fondateur»),

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg (le «Représentant»),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 octobre 2014, qui, après avoir été paraphée et signée ne varietur par le Représentant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'Associé Fondateur, représenté par le Représentant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée (société à responsabilité limitée) qu'il déclare constituer.

Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

1. Forme.

1.1 Il est formé par un seul membre fondateur une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par l'Acte du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifié (l'«Acte»), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société compte initialement un associé unique. La Société peut toutefois, à tout moment, être composée d'un nombre d'associés n'excédant pas quarante (40).

2. Dénomination de la Société.

2.1 La Société adopte la dénomination «L&P Automotive Luxembourg, S.à r.l.».

3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Rollingen (Mersch).

3.2 La Gérance est autorisée à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la municipalité du siège social de la Société.

3.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par une décision de la Gérance.

3.4 Au cas où la Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, elle pourra transférer tempo-

rairement le siège social à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

4. Objet. La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

5. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Share capital, Transfer of shares

6. Capital social.

6.1 Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille dollars américains (USD 50.000,-), divisé en cinquante mille (50.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune.

6.2 En plus du capital social l'/les, associés(s) de la Société (l'«Associé» ou les «Associés») peuvent décider d'établir un compte de prime d'émission. Toutes les primes payées sur des parts sociales en plus de la valeur nominale doivent être transférées à ce compte prime d'émission. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé par la Société pour racheter les propres parts sociales de la Société par les Associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale,

6.3 En plus du capital social et du compte prime d'émission, la Société peut tenir un compte 115 «Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres» sur lequel la Société allouera toutes contributions en capital à la Société qui s'effectuera sans que la Société de nouvelles actions en contrepartie de la contribution appropriée.

6.4 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par les Associés conformément aux présents Statuts et aux lois du Grand-Duché du Luxembourg applicables à toute modification des présents Statuts.

6.5 La Société peut uniquement acquérir ses propres parts sociales aux fins de et sous réserve de leur annulation immédiate.

7. Parts sociales.

7.1 Toutes les parts sociales sont et resteront nominatives.

7.2 La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions des Associés.

7.3 Chaque part sociale confère à son propriétaire une voix, sous réserve des limitations imposées par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

7.4 Chaque part sociale de la Société est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés aux parts sociales jusqu'à ce qu'un mandataire commun ait été notifié par les propriétaires à la Société par écrit ou facsimilé.

8. Transfert des parts sociales.

8.1 Les parts sociales peuvent être librement cédées entre les Associés.

8.2 Lorsque la Société a un Associé unique, cet Associé peut transférer ses parts sociales librement.

8.3 Lorsque la Société est composée de plusieurs Associés, tout transfert de parts sociales à des tiers requiert l'agrément des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

8.4 Le transfert de parts sociales doit être formalisé par acte notarié ou par acte sous seing privé. Un tel transfert de parts sociales n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après qu'il ait été signifié à la Société ou accepté par elle conformément aux règles sur le transfert de créances en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier de l'article 1690 du Code Civil.

Gérance; Commissaire

9. Gérants.

9.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, Associés ou non Associés (le(s) «Gérant(s)»).

9.2 Le(s) Gérant(s) sont nommés par les Associés qui déterminent (i) leur nombre, (ii) leur rémunération et (iii) la durée limitée ou illimitée de leur mandat.

9.3 Le(s) Gérant(s) exerceront leurs fonctions jusqu'à ce que leur successeurs soient nommés. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) et révoqué(s) à tout moment par les Associés, avec ou sans motif.

9.4 Les Associés peuvent décider de nommer des gérants de classe A et des gérants de classe B.

9.5 Le(s) Gérant(s) ne révélera/révéleront pas, même après le terme de leur mandat, des informations confidentielles de la Société ou toute information concernant la Société dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

10. Conseil de Gérance.

10.1 Si plus d'un Gérant est nommé, les Gérants formeront un conseil de gérance (le «Conseil»).

10.2 Le Conseil choisira parmi ses membres un président (le «Président du Conseil»).

10.3 Le Conseil pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des Associés.

11. Pouvoirs des Gérants.

11.1 Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil (la «Gérance») est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ou par les présents Statuts aux Associés sont de la compétence de la Gérance.

11.2 La Gérance peut également nommer un ou plusieurs comités consultatifs et déterminer leur composition et leur objectif.

11.3 La Gérance peut conférer certains pouvoirs et/ou mandats spéciaux, notamment la représentation de la Société vis-à-vis des tiers à un ou plusieurs Gérant(s), Associé(s) ou tiers, agissant chacun soit seul ou conjointement.

12. Réunions du Conseil et résolutions circulaires.

12.1 Le Conseil de Gérance se réunira à la demande d'au moins deux membres du Conseil de Gérance, et si le Conseil de Gérance est composé de gérants de catégories A et B, à la demande d'au moins un gérant de chacune de ces catégories.

12.2 Le Président du Conseil indiquera à chaque membre du Conseil le lieu, la date, l'heure et l'ordre du jour de la réunion par convocation écrite ou par e-mail. Cette convocation devra être envoyée aux membres du Conseil au moins vingt-quatre heures avant la réunion. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date, une heure et à un endroit déterminés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil et/ou en cas d'urgence.

12.3 Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord unanime de tous les membres du Conseil donné à la réunion ou autrement.

12.4 Le Président du Conseil présidera toutes les réunions du Conseil. En son absence, le Conseil désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à cette réunion un autre membre du Conseil en tant que Président pro tempore.

12.5 Tout membre du Conseil pourra se faire représenter aux réunions du Conseil en désignant par écrit un autre membre du Conseil comme son mandataire.

12.6 Les membres du Conseil peuvent participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

12.7 Sous réserve de la section 12.8, le quorum pour les réunions du Conseil est atteint par la présence ou la représentation à la réunion du Conseil en question d'une majorité des membres du Conseil en fonction.

12.8 Si les Gérants nommés ont été qualifiés de gérants de classe A et gérants de classe B, le quorum pour les réunions du Conseil est atteint par la présence ou la représentation à la réunion du Conseil en question d'une majorité des membres du Conseil en fonction, y inclus un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

12.9 Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des votes des membres du Conseil présents ou représentés à la réunion. En cas de parité des votes, le Président du Conseil a une voix prépondérante.

12.10 Les procès-verbaux des réunions du Conseil doivent être établies par écrit et signées par tous les membres du Conseil de Gérance présents ou représentés à la réunion pertinente. Toutes les procurations y seront annexées.

12.11 Une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants

12.12 Lorsqu'un seul Gérant a été nommé, ce Gérant doit établir des procès-verbaux de ses décisions par écrit et les signer.

13. Représentation de la Société.

13.1 En cas de nomination d'un Gérant unique, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un Conseil, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux membres du Conseil.

13.3 Nonobstant ce qui précède, dans le cas où l'associé unique ou, le cas échéant, les Associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, la Société sera liée vis-à-vis des tiers uniquement par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, y inclus, sans s'y limiter, tout Gérant, (i) y auront un intérêt personnel, ou (ii) en seront des représentants valablement autorisés et/ou des associés de ces sociétés ou firmes (le «Représentant en Conflit»).

14.2 Sauf dispositions contraires ci-dessous, le Représentant en Conflit, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis et d'agir quant à toutes opérations relatives à une telle transaction ou contrat ou autre opération. Pour tout contrats ou autres opérations qui (i) ne tombent pas dans la cadre de la gestion journalière de la Société, (ii) conclus dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et (iii) dans des conditions contractuelles normales, le Représentant en Conflit en avisera le Conseil et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette transaction ou autre opération, et les actionnaires seront informés de cette transaction et autre opération ainsi que du conflit du Représentant en Conflit concernant cette transaction ou autre opération.

14.3 Si le Représentant en Conflit est le Gérant unique de la Société, ladite transaction ou opération, autres que celles (i) tombant dans le cadre de la gestion journalière de la Société, (ii) conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et (iii) dans des conditions contractuelles normales, devra être approuvée par l'assemblée des Associés ou l'Associé unique (selon le cas).

15. Indemnisation des Gérants.

15.1 La Société indemnifiera son ou ses Gérant(s) et (le cas échéant) ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, des dommages et des dépenses raisonnables faites par celui/ceux-ci en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il/ils a/ont pu être partie en raison de sa/leur fonction passée ou actuelle de Gérant de la Société ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est associé ou créancière et par laquelle il/ils n'est/ne sont pas autorisé à être indemnisé(s).

15.2 L'indemnisation ne sera due que si le/les Gérant(s) ne sont pas condamnés lors d'une action, un procès ou une procédure pour grosse négligence ou faute grave.

15.3 En cas de règlement à l'amiable d'un conflit, des indemnités ne seront accordées que si et dans la mesure où la Société a reçu confirmation par son conseiller juridique que le/les Gérant(s) n'a/ont pas commis de violation à ses/leurs devoirs.

15.4 Le prédit droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits que le ou les Gérants concernés ou (le cas échéant) ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, peuvent revendiquer.

16. Commissaire.

16.1 Si aucun commissaire n'est requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et que la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, les comptes annuels de la Société seront audités par un ou plusieurs commissaire(s), Associé(s) ou non.

16.2 Si aucun commissaire n'est requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et que la Société ne compte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les Associés pourront, sans en être obligés, faire auditer les comptes annuels par un ou plusieurs commissaire(s), Associé(s) ou non.

16.3 Le(s) commissaire(s) sera/seront nommé(s) par les Associés qui détermineront (i) le nombre du/des commissaire(s), (ii) la rémunération du/des commissaire(s) et (iii) la durée du mandat du/des commissaire(s). Le(s) commissaire(s) resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par les Associés.

Associés

17. Résolutions des Associés.

17.1 Les Associés prennent leurs décisions en adoptant des résolutions soit lors de réunions d'Associés ou, sous réserve des limitations des présents Statuts et des lois du Grand-Duché de Luxembourg, par résolutions écrites.

17.2 Chaque part sociale donne droit à une voix, sauf disposition contraire prévue par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

17.3 Toute modification des Statuts devra être approuvée par (i) la majorité du nombre des Associés et (ii) les trois-quarts du capital social émis, sauf disposition contraire prévue par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ou par les présents Statuts.

17.4 Toutes autres résolutions des Associés seront adoptées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société émis, sauf disposition contraire prévue par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ou par les présents Statuts. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint lors de la première réunion, les Associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées par une majorité des voix exprimées, indépendamment de la part du capital social émis représenté.

18. Résolutions écrites.

18.1 Si la Société ne compte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés ne devront pas nécessairement être adoptées lors de réunions mais pourront également être adoptées par voix circulaires.

18.2 Les résolutions à adopter par voix circulaire seront envoyées aux Associés par écrit par la Gérance par courrier recommandé, lettre, e-mail ou facsimilé. Les Associés ont l'obligation de voter et de renvoyer leur bulletin de vote à la Gérance de la Société par courrier recommandé, lettre, e-mail ou facsimilé endéans quinze (15) jours à compter de la réception de la lettre. Tous les votes non émis durant cette période seront considérés comme une abstention de vote.

18.3 Il est possible de déroger aux exigences énoncées au paragraphe 18.2 concernant l'adoption de résolutions écrites par les Associés par décision écrite unanime de tous les Associés dans une résolution écrite appropriée ou autrement.

Les exigences énoncées au paragraphe 18.2 concernant l'adoption de résolutions écrites par les Associés ne s'appliqueront pas si la Société ne compte qu'un Associé. Toutes les résolutions adoptées par un Associé unique devront, en revanche, être documentées par écrit et signé par l'Associé Unique.

18.4 Toutes les copies ou extraits des résolutions écrites des Associés devront être certifiées par la Gérance.

19. Assemblées (annuelle et extraordinaire) des Associés.

19.1 Il sera nécessaire de tenir une assemblée générale annuelle des Associés uniquement si la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés. Dans ce cas, l'assemblée générale annuelle sera tenue au siège social de la Société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée le 30 avril de chaque année, à 11 heures. Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

19.2 Les assemblées générales extraordinaires des Associés sont convoquées conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg par notification de la Gérance, de(s) commissaire(s) aux comptes de la Société ou de(s) Associé(s) représentant au moins la moitié du capital social émis de la Société.

19.3 Une assemblée d'Associés ne pourra uniquement être tenue à l'étranger si, selon la Gérance, cela est nécessaire dû à des circonstances de force majeure.

19.4 L'avis convoquant l'assemblée des Associés et indiquant son lieu, date, heure et ordre du jour sera envoyé au moins huit (8) jours avant l'assemblée des Associés. Si tous les Associés sont présents ou représentés à une assemblée des Associés, ils peuvent déclarer avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer à l'exigence de convocation préalable.

19.5 Toute assemblée des Associés dûment constituée représente les Associés de la Société.

19.6 Si la Société ne compte qu'un Associé unique, cet Associé Unique exerce les pouvoirs accordés à l'assemblée générale des Associés par la loi applicable et les présents Statuts. Les articles 194 à 196 et 199 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre, ne s'appliquent pas à cette situation.

20. Procédure lors des assemblées des Associés.

20.1 Un Associé peut prendre part à une assemblée des Associés en désignant par écrit ou facsimilé un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être Associé.

20.2 L'/les Associé(s) peut/peuvent participer à une assemblée des Associés par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant aux participants de communiquer entre eux de façon simultanée. Cette participation équivaut à une présence physique à la réunion.

20.3 La Gérance peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies pour participer à une assemblée des Associés.

20.4 Le Président du Conseil ou, en son absence, toute autre personne désignée par les Associés présidera chacune des assemblées des Associés (le «Président de l'Assemblée des Associés»).

20.5 Le Président de l'Assemblée des Associés désignera un secrétaire. Les Associés désigneront un ou plusieurs scrutateur(s). Le Président de l'Assemblée des Associés conjointement avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) formeront le bureau de l'assemblée générale (le «Bureau»).

20.6 Une liste de présence indiquant (i) le nom des Associés, (ii) le nombre de parts sociales qu'ils détiennent et, le cas échéant, (iii) le nom du représentant, sera rédigée et signée par les membres du Bureau.

20.7 Les procès-verbaux des décisions de l'assemblée des Associés seront rédigés et signés par le Bureau.

20.8 Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée des Associés seront certifiés par la Gérance.

Exercice social, Distributions des gains

21. Exercice social.

21.1 L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

22. Approbation des comptes annuels.

22.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et la Gérance établit les comptes annuels de la Société conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

22.2 La Gérance soumettra les comptes annuels de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, pour revue et aux Associés pour approbation.

22.3 Tout Associé peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société tel que prévu par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

23. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société. Les Associés décideront de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ce solde des bénéfices peut être utilisé intégralement ou en partie pour (i) absorber les pertes existantes, le cas échéant, (ii) être versée sur un compte de réserve ou de provision, (iii) être reportée au prochain exercice social ou (iv) être distribuée aux Associés en tant que dividende.

24. Dividendes intérimaires. La Gérance est autorisée à verser des dividendes intérimaires sur la base de comptes intérimaires actuels et à condition que ces comptes intérimaires montrent que la Société ait suffisamment de fonds disponibles pour une telle distribution.

Dissolution, Liquidation

25. Dissolution et liquidation.

25.1 La Société peut être dissoute par une décision des Associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf disposition contraire des lois du Grand-Duché de Luxembourg.

25.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

25.3 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y inclus les taxes et frais de liquidation, l'actif net de la Société sera réparti équitablement entre tous les Associés au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent.

Loi applicable

26. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi applicable.

Souscription et libération

Suite à quoi, l'Associé Fondateur, représenté par le Mandataire, déclare souscrire à et payer en numéraire la totalité des cinquante mille (50.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune entièrement libérées par la Société.

La preuve de ce paiement a été fourni au notaire soussigné qui déclare que les conditions énoncées aux articles 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par l'article 1832 du code civil, tel que modifié, ont été remplies et témoigne expressément de leur accomplissement.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera ce jour et finira le 31 décembre 2014.

Assemblée générale extraordinaire

L'Associé Fondateur, représenté par le Mandataire, en sa qualité d'associé unique de la Société, a adopté les résolutions d'associés suivantes:

1. Le nombre de Gérants est fixé à cinq (5) et les personnes suivantes sont nommées en tant que Gérants de la Société pour une durée illimitée:

- M. Johannes L. de Zwart, né le 19 juin 1967 à La Haye, Pays-Bas, résidant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A;
- M. Christiaan F. van Arkel, né le 21 mars 1973 à Bangkok, Thaïlande, résidant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A;
- Mme Carol Thurnheer, née le 9 juillet 1972 à Zurich, Suisse, résidant professionnellement au 201, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen / Mersch, en tant que gérant de catégorie A;
- Mme Kristen Beerly, née le 17 novembre 1972 au Missouri, Etats Unis d'Amérique, ayant son adresse privée au 274 S. Hwy 97, Lockwood, MO 65682, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie B;
- M. Travis James Almandinger, né le 21 septembre 1972 à Iowa, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse privée au 1220 S Main ST 64836-2712 Carthage MO, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie B.

2. Le siège social de la Société est fixé au 201, rue de Luxembourg, L-7540 Rollingen / Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400).

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'Anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Représentant de la partie comparante, connue du notaire par son nom de famille, son prénom, son statut ledit Représentant a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 22 octobre 2014. REM/2014/2301. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014168496/668.

(140192385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Seema S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 133.664.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second day of October, before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Seema S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one hundred sixty-one million six hundred sixty-four thousand four hundred seventeen Norwegian Krone (NOK 161,664,417.-), with registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed dated 29 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2955 of 19 December 2007 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 133.664 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a notarial deed of the undersigned notary dated 26 March 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1737 of 4 July 2014.

The meeting was declared open at 5.15 p.m. by Me Maxime Bertomeu-Savalle, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Me Mélody Brunot, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Nathalie Blanc, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

- (i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 To convert twenty-eight million six hundred fifty-six thousand four hundred sixty-six (28,656,466) preference class E shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each into twenty-eight million six hundred fifty-six thousand four hundred sixty-six (28,656,466) preference class D shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each.

2 To approve the redemption of sixteen million nine hundred five thousand four hundred fifty-one (16,905,451) preference class B shares of the Company, forty-five million six hundred twenty-three thousand five hundred twenty-one (45,623,521) preference class C shares of the Company and seventy-four million two hundred seventy-nine thousand nine hundred eighty-eight (74,279,988) preference class D shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each.

3 To reduce the corporate capital of the Company by an amount of one hundred thirty-six million eight hundred eight thousand nine hundred sixty Norwegian Krone (NOK 136,808,960.-) so as to reduce it from its current amount of one hundred sixty-one million six hundred sixty-four thousand four hundred seventeen Norwegian Krone (NOK 161,664,417.-) to twenty-four million eight hundred fifty-five thousand four hundred fifty-seven Norwegian Krone (NOK 24,855,457.-) by cancellation of sixteen million nine hundred five thousand four hundred fifty-one (16,905,451) preference class B shares of the Company, forty-five million six hundred twenty-three thousand five hundred twenty-one (45,623,521) preference class C shares of the Company and seventy-four million two hundred seventy-nine thousand nine hundred eighty-eight (74,279,988) preference class D shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each so redeemed.

4 To amend article 5 of the Company's articles of association to reflect the capital decrease.

5 To confer all and any powers to the Company's managers to implement the above resolutions.

6 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to approve the conversion of twenty-eight million six hundred fifty-six thousand four hundred sixty-six (28,656,466) preference class E shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each into twenty-eight million six hundred fifty-six thousand four hundred sixty-six (28,656,466) preference class D shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each.

The general meeting of shareholders acknowledged that, as a result of such conversion, the shares in the Company are now held as follows:

Shareholder	Number	Classes of shares
Hawkley Luxco S.à r.l.	104,159	Ordinary Class A Shares
	104,159	Ordinary Class B Shares
	104,159	Ordinary Class C Shares
	104,159	Ordinary Class D Shares
	104,159	Ordinary Class E Shares
	1,013,799	Preference Class B Shares
	2,792,760	Preference Class C Shares
	4,586,062	Preference Class D Shares
	999,458	Preference Class E Shares
	Seema Management S.à r.l.	97,578
97,578		Ordinary Class B Shares
97,578		Ordinary Class C Shares
97,578		Ordinary Class D Shares
97,578		Ordinary Class E Shares
1,436,015		Preference Class B Shares
3,917,927		Preference Class C Shares
	6,410,008	Preference Class D Shares

	1,425,847	Preference Class E Shares
QCP II Equity Investors (GET) L.P.	134,751	Ordinary Class A Shares
	134,751	Ordinary Class B Shares
	134,751	Ordinary Class C Shares
	134,751	Ordinary Class D Shares
	134,749	Ordinary Class E Shares
	1,311,552	Preference Class B Shares
	3,612,988	Preference Class C Shares
	5,932,977	Preference Class D Shares
	1,292,997	Preference Class E Shares
Quadrangle (Offshore) Capital Partners II, L.P.	468,091	Ordinary Class A Shares
	468,090	Ordinary Class B Shares
	468,090	Ordinary Class C Shares
	468,091	Ordinary Class D Shares
	468,091	Ordinary Class E Shares
	4,556,013	Preference Class B Shares
	12,550,670	Preference Class C Shares
	20,609,777	Preference Class D Shares
	4,491,565	Preference Class E Shares
GS Capital Partners VI Fund L.P.	269,626	Ordinary Class A Shares
	269,626	Ordinary Class B Shares
	269,626	Ordinary Class C Shares
	269,626	Ordinary Class D Shares
	269,626	Ordinary Class E Shares
	2,624,324	Preference Class B Shares
	7,229,350	Preference Class C Shares
	11,871,499	Preference Class D Shares
	2,587,201	Preference Class E Shares
Niru AS	8,288	Ordinary Class A Shares
	8,288	Ordinary Class B Shares
	8,288	Ordinary Class C Shares
	8,288	Ordinary Class D Shares
	8,288	Ordinary Class E Shares
	280,659	Preference Class B Shares
	773,146	Preference Class C Shares
	1,269,602	Preference Class D Shares
	276,690	Preference Class E Shares
Mosbu AS	95,446	Ordinary Class A Shares
	95,446	Ordinary Class B Shares
	95,447	Ordinary Class C Shares
	95,448	Ordinary Class D Shares
	95,448	Ordinary Class E Shares
	1,792,357	Preference Class B Shares
	4,028,690	Preference Class C Shares
	5,999,780	Preference Class D Shares
	2,057,602	Preference Class E Shares
Quadrangle (Offshore) Capital Partners II-A, L.P.	79,624	Ordinary Class A Shares
	79,624	Ordinary Class B Shares
	79,624	Ordinary Class C Shares
	79,623	Ordinary Class D Shares
	79,625	Ordinary Class E Shares
	774,991	Preference Class B Shares
	2,134,907	Preference Class C Shares
	3,505,783	Preference Class D Shares
	764,029	Preference Class E Shares
GS Capital Partners VI Offshore Fund L.P.	224,266	Ordinary Class A Shares
	224,266	Ordinary Class B Shares
	224,266	Ordinary Class C Shares
	224,266	Ordinary Class D Shares
	224,266	Ordinary Class E Shares
	2,182,820	Preference Class B Shares

	6,013,119	Preference Class C Shares
	9,874,296	Preference Class D Shares
	2,151,942	Preference Class E Shares
Quadrangle (Offshore) Select Partners II, L.P.	12,124	Ordinary Class A Shares
	12,125	Ordinary Class B Shares
	12,125	Ordinary Class C Shares
	12,125	Ordinary Class D Shares
	12,125	Ordinary Class E Shares
	118,009	Preference Class B Shares
	325,085	Preference Class C Shares
	533,832	Preference Class D Shares
	116,340	Preference Class E Shares
GS Capital Partners VI Parallel L.P.	74,143	Ordinary Class A Shares
	74,143	Ordinary Class B Shares
	74,143	Ordinary Class C Shares
	74,143	Ordinary Class D Shares
	74,143	Ordinary Class E Shares
	721,644	Preference Class B Shares
	1,987,948	Preference Class C Shares
	3,264,460	Preference Class D Shares
	711,436	Preference Class E Share
GS Capital Partners VI GmbH & CoKG	9,583	Ordinary Class A Shares
	9,583	Ordinary Class B Shares
	9,583	Ordinary Class C Shares
	9,583	Ordinary Class D Shares
	9,583	Ordinary Class E Shares
	93,268	Preference Class B Shares
	256,931	Preference Class C Shares
	421,912	Preference Class D Shares
	91,950	Preference Class E Share

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to approve the redemption of sixteen million nine hundred five thousand four hundred fifty-one (16,905,451) preference class B shares of the Company, forty-five million six hundred twenty-three thousand five hundred twenty-one (45,623,521) preference class C shares of the Company and seventy-four million two hundred seventy-nine thousand nine hundred eighty-eight (74,279,988) preference class D shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each, which shall therefore be effective immediately.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to reduce the corporate capital of the Company by an amount of one hundred thirty-six million eight hundred eight thousand nine hundred sixty Norwegian Krone (NOK 136,808,960.-) so as to reduce it from its current amount of one hundred sixty-one million six hundred sixty-four thousand four hundred seventeen Norwegian Krone (NOK 161,664,417.-) to twenty-four million eight hundred fifty-five thousand four hundred fifty-seven Norwegian Krone (NOK 24,855,457.-) by cancellation of sixteen million nine hundred five thousand four hundred fifty-one (16,905,451) preference class B shares of the Company, forty-five million six hundred twenty-three thousand five hundred twenty-one (45,623,521) preference class C shares of the Company and seventy-four million two hundred seventy-nine thousand nine hundred eighty-eight (74,279,988) preference class D shares of the Company with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each so redeemed.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The share capital of the Company amounts to twenty-four million eight hundred fifty-five thousand four hundred fifty-seven Norwegian Krone (NOK 24,855,457.-) divided into sixteen million nine hundred sixty-seven thousand fifty-seven (16,967,057) Preference Class E Shares (the "Preference Shares") and one million, five hundred and seventy-seven thousand six hundred and seventy-nine (1,577,679) Ordinary Class A Shares, one million, five hundred and seventy-seven thousand six hundred and seventy-nine (1,577,679) Ordinary Class B Shares, one million, five hundred and seventy-seven thousand six hundred and eighty (1,577,680) Ordinary Class C Shares, one million, five hundred and seventy-seven thousand six hundred and eighty-one (1,577,681) Ordinary Class D Shares and one million five hundred and seventy-seven thousand six hundred and eighty-one (1,577,681) Ordinary Class E Shares (collectively the "Ordinary

Shares” and together with the Preference Shares, the “Shares”) with a nominal value of one Norwegian Krone (NOK 1.-) each.”

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolved to confer all and any powers to the Company’s managers to implement the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at two thousand two hundred euro (EUR 2,200.-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

There being no other business, the extraordinary general meeting was adjourned at 5.30 p.m..

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le vingt-deuxième jour du mois d’octobre,
par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est réunie

une assemblée générale extraordinaire des associés de Seema S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de cent soixante et un millions six cent soixante-quatre mille quatre cent dix-sept couronnes norvégiennes (NOK 161.664.417,-), ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié du 29 October 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2955 du 19 décembre 2007 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133664 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 26 mars 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1737 en date du 4 juillet 2014.

L’assemblée a été déclarée ouverte à 17.15 heures sous la présidence de Maître Maxime Bertomeu-Savalle, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire Maître Mélody Brunot, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L’assemblée a choisi comme scrutateur Madame Nathalie Blanc, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d’acter ce qui suit:

(i) Que l’ordre du jour de l’assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Conversion de vingt-huit millions six cent cinquante-six mille quatre cent soixante-six (28.656.466) parts sociales préférentielles de catégorie E de la Société d’une valeur nominale d’une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune en vingt-huit millions six cent cinquante-six mille quatre cent soixante-six (28.656.466) parts sociales préférentielles de catégorie D de la Société d’une valeur nominale d’une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune.

2 Rachat de seize millions neuf cent cinq mille quatre cent cinquante et une (16.905.451) parts sociales préférentielles de catégorie B de la Société, quarante-cinq millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt et une (45.623.521) parts sociales préférentielles de catégorie C de la Société et de soixante-quatorze millions deux cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit (74.279.988) parts sociales préférentielles de catégorie D de la Société d’une valeur nominale d’une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune.

3 Réduction du capital social de la Société d’un montant de cent trente-six millions huit cent huit mille neuf cent soixante couronnes norvégiennes (NOK 136.808.960,-) afin de le réduire de son montant actuel de cent soixante et un millions six cent soixante-quatre mille quatre cent dix-sept couronnes norvégiennes (NOK 161.664.417,-) à vingt-quatre millions huit cent cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-sept couronnes norvégiennes (NOK 24.855.457,-) par annulation de seize millions neuf cent cinq mille quatre cent cinquante et une (16.905.451) parts sociales préférentielles de catégorie B de la Société, quarante-cinq millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt et une (45.623.521) parts sociales préférentielles de catégorie C de la Société et de soixante-quatorze millions deux cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit (74.279.988) parts sociales préférentielles de catégorie D de la Société, d’une valeur nominale d’une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune ainsi rachetée.

4 Modification du premier alinéa de l’article 5 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital.

5 Délégation de tous pouvoirs aux gérants de la société pour la mise en oeuvre des résolutions ci-dessus.

6 Divers.

(ii) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales détenues par les associés, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des associés représentés, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les associés présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de convertir vingt-huit millions six cent cinquante-six mille quatre cent soixante-six (28.656.466) parts sociales préférentielles de catégorie E de la Société d'une valeur nominale d'une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune, en vingt-huit millions six cent cinquante-six mille quatre cent soixante-six (28.656.466) parts sociales préférentielles de catégorie D de la Société d'une valeur nominale d'une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune.

L'assemblée générale des associés a pris acte qu'en conséquence de cette conversion les parts sociales de la Société sont dorénavant détenues comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales	Catégories de parts sociales
Hawkley Luxco S.à r.l.	104.159	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	104.159	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	104.159	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	104.159	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	104.159	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	1.013.799	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	2.792.760	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	4.586.062	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	999.458	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
	Seema Management S.à r.l.	97.578
97.578		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
97.578		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
97.578		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
97.578		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
1.436.015		Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
3.917.927		Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
6.410.008		Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
1.425.847		Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
QCP II Equity Investors (GET) L.P.		134.751
	134.751	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	134.751	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	134.751	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	134.749	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	1.311.552	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	3.612.988	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	5.932.977	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	1.292.997	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
	Quadrangle (Offshore) Capital Partners II, L.P.	468.091
468.090		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
468.090		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
468.091		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
468.091		Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
4.556.013		Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
12.550.670		Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C

	20.609.777	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	4.491.565	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
GS Capital Partners VI Fund L.P.	269.626	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	269.626	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	269.626	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	269.626	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	269.626	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	2.624.324	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	7.229.350	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	11.871.499	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	2.587.201	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
Niru AS	8.288	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	8.288	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	8.288	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	8.288	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	8.288	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	280.659	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	773.146	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	1.269.602	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	276.690	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
Mosbu AS	95.446	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	95.446	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	95.447	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	95.448	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	95.448	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	1.792.357	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	4.028.690	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	5.999.780	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	2.057.602	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
Quadrangle (Offshore) Capital Partners II-A, L.P.	79.624	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	79.624	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	79.624	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	79.623	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	79.625	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	774.991	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	2.134.907	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	3.505.783	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	764.029	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
GS Capital Partners VI Offshore Fund L.P.	224.266	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	224.266	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	224.266	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	224.266	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	224.266	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	2.182.820	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	6.013.119	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	9.874.296	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	2.151.942	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
Quadrangle (Offshore) Select Partners II, L.P.	12.124	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	12.125	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	12.125	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	12.125	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	12.125	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	118.009	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	325.085	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	533.832	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	116.340	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
GS Capital Partners VI Parallel L.P.	74.143	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	74.143	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	74.143	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	74.143	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	74.143	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E

	721.644	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	1.987.948	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	3.264.460	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	711.436	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
GS Capital Partners VI GmbH & CoKG	9.583	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A
	9.583	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B
	9.583	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C
	9.583	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D
	9.583	Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E
	93.268	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B
	256.931	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C
	421.912	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
	91.950	Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de racheter seize millions neuf cent cinq mille quatre cent cinquante et une (16.905.451) parts sociales préférentielles de catégorie B de la Société, quarante-cinq millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt et une (45.623.521) parts sociales préférentielles de catégorie C de la Société et de soixante-quatorze millions deux cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit (74.279.988) parts sociales préférentielles de catégorie D de la Société d'une valeur nominale d'une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune, ce rachat prenant effet immédiatement.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de cent trente-six millions huit cent huit mille neuf cent soixante couronnes norvégiennes (NOK 136.808.960,-) afin de le réduire de son montant actuel de cent soixante et un millions six cent soixante-quatre mille quatre cent dix-sept couronnes norvégiennes (NOK 161.664.417,-) à vingt-quatre millions huit cent cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-sept couronnes norvégiennes (NOK 24.855.457,-) par annulation immédiate de seize millions neuf cent cinq mille quatre cent cinquante et une (16.905.451) parts sociales préférentielles de catégorie B de la Société, quarante-cinq millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt et une (45.623.521) parts sociales préférentielles de catégorie C de la Société et de soixante-quatorze millions deux cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit (74.279.988) parts sociales préférentielles de catégorie D de la Société, d'une valeur nominale d'une couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune ainsi rachetée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social est fixé à vingt-quatre millions huit cent cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-sept couronnes norvégiennes (NOK 24.855.457,-) divisé en seize millions neuf cent soixante-sept mille cinquante-sept (16.967.057) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E (les «Parts Sociales Préférentielles») et un million cinq cent soixante-dix-sept mille six cent soixante-dix-neuf (1.577.679) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, un million cinq cent soixante-dix-sept mille six cent soixante-dix-neuf (1.577.679) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, un million cinq cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt (1.577.680) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, un million cinq cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-une (1.577.681) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D et un million cinq cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-une (1.577.681) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E (ensemble les «Parts Sociales Ordinaires») et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles, les «Parts Sociales») d'une valeur nominale d'une Couronne norvégienne (NOK 1,-) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de donner tous pouvoirs aux gérants de la société pour la mise en oeuvre des résolutions ci-dessus.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Bertomeu-Savalle, M. Brunot, N. Blanc, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 24 octobre 2014. REM/2014/2339. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 3 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170692/439.

(140194643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Alpina Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.829.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth of October.

Before us, Maître Jean SECKLER, notary in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Haruspex No. 2 Ltd. As Trustee of The Leonerika Trust, with registered office at 50-64, Customhouse Quay, batiment C/-Dla Phillips Fox, étage Level 5, NZ-Wellington here represented by Luxembourg Corporate Company S.A. (duly represented by Catherine Noens and Fabio Spadoni as Attorneys-in-Fact A),

here represented by Mr. Henri DA CRUZ, employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

That the limited liability company "Alpina Investments S. à r.l.", with registered office in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number B 105829 has been incorporated pursuant to a deed of the notary Paul Bettingen, dated December 23rd, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 474 dated 20 May 2005.

That the issued share capital of the Company is set at twelve thousand and five hundred Euro (12,500.-EUR), represented by five hundred (500) share quotas with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, fully subscribed and paid-up.

That the Company Haruspex No. 2 Ltd. As Trustee of The Leonerika Trust prenamed, is and will continue to be the owner of all the issued share quotas of the Company.

That in its quality of sole participant of the company, Haruspex No. 2 Ltd. As Trustee of The Leonerika Trust hereby expressly states to proceed to the dissolution and the liquidation of the Company, as per today.

The sole Partner declares further on to take over on his own account, all the assets and liabilities whether known or unknown of the company

"Alpina Investments S. à r.l." and that it will undertake under its own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by itself in relation with the assets and liabilities of the Company.

That full and entire discharge is granted to the managers of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

That the books and corporate documents relating to the Company will remain at L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, where they will be kept in custody during a period of five (5) years.

That Luxembourg Corporation Company S.A. is authorized in the name and on behalf of the sole Partner to file any tax declaration, notice to the trade register and any other documents necessary or useful for the finalisation of the liquidation.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surnames, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze le vingt octobre.

Par-devant nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Haruspex No. 2 Ltd. agissant comme Trustee du The Leonerika Trust, avec siège social au 50-64, Customhouse Quay, bâtiment C/-Dla Phillips Fox, étage Level 5, NZ-Wellington, ici représentée par Luxembourg Corporation Company S.A. (dûment représenté par Catherine Noens et Fabio Spadoni, fondés de pouvoir A),

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée «Alpina Investments S. à r.l.», ayant son social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B105829, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, en date du 23 Décembre, 2004 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 474 du 20 mai 2005.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille et cinq cent euros (12,500.- EUR), représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de cent-vingt-cinq euro (125.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Que le comparant Haruspex No. 2 Ltd. agissant comme Trustee du The Leonerika Trust prénommé, est et restera propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

Qu'en tant qu'associé unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

L'associé unique déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la Société «Alpina Investments S. à r.l.» et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leur mandat jusqu'au moment de la dissolution.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Que Luxembourg Corporation Company S.A. est autorisée au nom et pour le compte de l'associée unique de déposer toute déclaration fiscale, notification au registre de commerce et tout autre document nécessaire ou utile pour la finalisation de la liquidation.

Pour les dépôts et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ neuf cent cinquante euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 octobre 2014. Relation GRE/2014/4133. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014168244/100.

(140192002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Codebi, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 62.349.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil quatorze, le dix-sept octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Enzo de BENEDETTI, demeurant au 20, boulevard Saint Michel à F-75006 Paris, ici représenté par Monsieur Franck PROVOST, avec adresse professionnelle à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II, en vertu d'une procuration lui délivrée à Paris (France) en date du 13 octobre 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société dénommée CODEBI, société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le numéro 62.349, établie et ayant son siège social au 18, Rue Robert Stümper à L-2557 Luxembourg, ci-après nommée la «Société»,

a été constituée le 15 décembre 1997 suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, notaire alors de résidence à Mersch, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 222 du 7 avril 1998, dont les statuts ont été modifiés en date du 29 mai 1998, suivant acte reçu par le même notaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 662 du 17 septembre 1998, et dont les statuts ont été modifiés en date du 21 avril 2009 suivant un acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, afin de modifier le statut de la société de holding en Soparfi, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1107 du 4 juin 2009.

- Que le capital social de la Société est fixé à un million de dollars américains (1.000.000.- USD), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars américains (100.- USD) chacune, entièrement libérées;

- Que l'actionnaire unique, s'est rendu successivement propriétaires de la totalité des actions de la Société;

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- Que l'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné,

ainsi que cela résulte d'un rapport du liquidateur joint en annexe au présent acte;

- En outre l'actionnaire unique déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé;

- Que l'actif restant est alloué à l'actionnaire unique;

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par HOPARGEST S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.925, désignée «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la Société;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq (5) ans auprès de l'ancien siège social de la Société au 18, Rue Robert Stümper à L-2557 Luxembourg.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Provost et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2014. LAC/2014/49697. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014168321/60.

(140192134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Investor World S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 166.689.

L'an deux mille quatorze, le dix-septième jour du mois d'octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de la société anonyme qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial régie par les lois du Luxembourg "INVESTOR WORLD S.A., SPF", établie et ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 166689, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 736 du 20 mars 2012,

et dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1314 du 26 mai 2012.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gilles VOGEL, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents.

Le Président désigne Madame Isabelle KUHLMANN, salariée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Monsieur Julien KAZMIERCZAK, salarié, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
2. Décharge accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
3. Nomination de la société "UNCOS" en tant que liquidateur en vue de la liquidation volontaire de la Société (le "Liquidateur");
4. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de mise en liquidation de la Société;
5. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide avec effet immédiat de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à la date des présentes.

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les administrateurs de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des administrateurs résultant de leur gestion de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée "UNCOS", établie et ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 141298, en tant que liquidateur (le "Liquidateur") de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux actionnaires de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. VOGEL, I. KUHLMANN, J. KAZMIERCZAK, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 octobre 2014. LAC/2014/48989. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014168467/85.

(140192571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Lion/Gem Lux 1 GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 154.182.

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Lion/Gem Cayman 1 Limited, une limited company, constituée et existant selon les lois des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registre de Commerce des Iles Caïmans sous le numéro 215025, ayant son siège social au 4^{ème} étage, 36A, Dr. Roy's Drive, P.O. Box 2510 GT, Grand Cayman KY1-1104, Iles Caïmans (ci-après l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Olive Miley, avec adresse professionnelle au 7, rue Lou Hemmer à L-1748 Luxembourg-Findel,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 26 septembre 2014.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de Lion/Gem Lux 1 GP S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.182, constituée suivant acte notarié de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 8 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1692 du 19 août 2010.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 12 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 132 du 18 janvier 2013.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a ensuite requis le notaire soussigné de prendre acte de ses résolutions comme suit:

Première résolution:

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, avec effet au 29 septembre 2014.

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier, avec effet au 29 septembre 2014, dans les versions anglaise et française, la première phrase du premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

“The Company has its registered office in the Municipality of Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Version française:

«Le siège social de la Société est établi dans la Municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.»

Troisième résolution:

L'Associé Unique décide d'accepter les résignations de:

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103336;

- Monsieur Richard Brekelmans, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et

- Monsieur Carsten Söns, né le 16 novembre 1975 à Düsseldorf, Allemagne, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

comme gérants de classe B de la Société avec effet au 29 septembre 2014.

Quatrième résolution:

L'Associé Unique décide de nommer, avec effet au 29 septembre 2014, les personnes suivantes comme nouveaux gérants de classe B de la Société pour une durée illimitée:

Gérants de classe B:

- Madame Dalia Ziukaite, née le 17 juin 1983 à Alytus, Lituanie, avec adresse professionnelle au 7, rue Lou Hemmer à L-1748 Luxembourg-Findel;

- Monsieur Ganash Lokanathen, né le 5 juillet 1978 à Pahang, Malaisie, avec adresse professionnelle au 7, rue Lou Hemmer à L-1748 Luxembourg-Findel; et

- Monsieur James Lees, né le 31 janvier 1978 à Belfast, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 7, rue Lou Hemmer à L-1748 Luxembourg-Findel.

Dont acte, fait et passé à L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Miley, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 3 octobre 2014. REM/2014/2185. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014168504/66.

(140192225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Secured Growth Finance Opportunities, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 162.681.

—
Extrait de l'assemblée générale reportée du 29 octobre 2014

1. L'assemblée décide de reconduire les mandats de la société chargée du contrôle des comptes Deloitte Audit S.à.r.l jusqu'en 2015.

2. Il est pris note du changement d'adresse de Monsieur Graw Günter au 5, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2014168699/13.

(140192040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

**MEIF 4 Fresco Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Virta Investments S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 182.064.

—
In the year two thousand and fourteen, on the fifteenth day of October,

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

APPEARED:

MEIF 4 Luxembourg C Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("société anonyme"), having its registered office at 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 166.043 (the "Sole Shareholder");

Here duly represented by Arnaud Schneider, private employee, residing professionally in 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, declares and requests the notary to enact the following:

- Virta Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B.182.064 (the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, pre-named, on 12 November 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 168 dated 18 January 2014, page 8,053; and

- the articles of association of the Company (the "Articles") have not been amended since the incorporation of the Company.

This being declared, the appearing party, holder of twelve thousand five hundred (12,500) shares, all in registered form with a par value of one Euro (EUR 1) each, representing the entire share capital of the Company, has immediately taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to CHANGE the Company's name from "Virta Investments S.à r.l." to "MEIF 4 Fresco Holdings S.à r.l." with immediate effect.

Second resolution

Considering the foregoing, the Sole Shareholder RESOLVES to AMEND Article 1 relating to the Company's form - corporate name, which shall henceforth read as follows:

"There exists a private limited liability company under the name of "MEIF 4 Fresco Holdings S.à r.l.", which is governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles")."

172175

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le quinze octobre,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand - Duché de Luxembourg), sous-signé;

A COMPARU:

MEIF 4 Luxembourg C Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de €12.500, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 166 043, (l'«Associé Unique»),

dûment représentée par Arnaud Schneider, employé, résidant professionnellement au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté comme dit ci-dessus, a déclaré et a requis du notaire instrumentant qu'il établisse que:

- Virta Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de €12.500, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 181.904 (la «Société»), constituée en vertu d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, pré-nommé, en date du 12 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 168 du 18 janvier 2014 page 8053, et..

- les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis.

Ces faits ayant été déclarés, la partie comparante, détenant les douze mille cinq-cents (12.500) parts sociales, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale de 1 euro (EUR 1) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de CHANGER le nom de la Société de «Virta Investments S.à r.l.» en «MEIF 4 Fresco Holdings S.à r.l.» avec effect immédiat.

Seconde résolution

En conséquence des déclarations et décisions prises ci-avant, l'Associé Unique DECIDE de MODIFIER l'article 1 des Statuts afin de refléter les décisions prises, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "MEIF 4 Fresco Holdings S.à r.l.", régie par les lois se rapportant à une telle société (la "Société"), et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la "Loi") ainsi que par les statuts (les "Statuts")».

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivie d'une version français, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg), date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte.

Signé: Schneider, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 octobre 2014. Relation: EAC/2014/14066. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPÉDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014168162/92.

(140191589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2014.

Yakari, Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.648.100,00.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 97.765.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 septembre 2014

3. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

La nomination de CORINNE DUVIVIER, 12, rue de Lultzhausen, L-9650 Esch-sur-Sûre, en qualité de commissaire aux comptes, est décidée avec effet au 1^{er} janvier 2013, et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019, en remplacement de la FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD-KLEIN S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014171634/14.

(140195656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Yvisa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 1, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 94.297.

—
Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014171636/10.

(140195889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Academos Group S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 175.157.

—
Les comptes annuels pour la période du 31 janvier 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Référence de publication: 2014171658/11.

(140197208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

AIG European Real Estate Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 89.614.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société que:

1. La démission de M. Philippe SALPETIER, en tant que gérant, avec effet au 31 octobre 2014, a été acceptée.

2. Madame Annick MAGERMANS, née le 22 mai 1976 à Verviers, Belgique, demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, a été nommée gérant de la Société avec effet au 31 octobre 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170252/17.

(140195445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.